

Sujet : [INTERNET] Participation enquête publique Blancpignon Anglet

De : Foret Juzan <[REDACTED]>

Date : 10/01/2024 11:37

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la contribution de notre association "Collectif citoyen Juzan Vivant" à l'enquête publique concernant le projet d'extension du cimetière de Blancpignon à Anglet.

"

Le collectif Juzan Vivant exprime une ferme opposition au projet d'extension du cimetière Blancpignon à Anglet.

Notre collectif est engagé depuis mars 2023 dans la protection des 22 ha de terres forestières et maraîchères de Juzan à Anglet, riches de nombreuses zones humides. A travers le projet ZAC Arkinova sur ces terres, la CAPB et la mairie d'Anglet souhaitent poursuivre une logique d'aménagement datée, selon laquelle il semblerait raisonnable de détruire une forêt pour construire un lieu dédié à la construction durable. Au-delà de ce paradoxe flagrant, c'est le fait même de détruire une forêt qui est inaudible pour les Anglois, alors même que le traumatisme de l'incendie du Pignada est encore dans tous les esprits. Comment pourrait-on détruire délibérément 22 ha de forêt naturelle alors que 90 ha ont brûlé par erreur humaine ?

Notre logique sera la même ici : comment peut-on, aujourd'hui et connaissant les enjeux climatiques au Pays Basque et notamment à Anglet, détruire délibérément 1,7 ha d'espaces boisés classés soumis au régime forestier alors que cette forêt a déjà été amputée d'un tiers de sa végétation ? Alors que les événements climatiques sont de plus en plus irréguliers et intenses (inondations, sécheresses et canicules) ? Alors que la biodiversité disparaît à un rythme angoissant ?

A la vue de la proposition du projet d'extension, et dans la lignée de l'argumentaire de 5CLB, nous nous interrogeons ici sur la valeur que donne la mairie d'Anglet aux statuts de régime forestier et de protection en EBC, si ces protections sont levées au moindre projet d'aménagement. Ces protections ont pour essence d'être respectées, sans quoi elles perdent leur raison d'être.

Car l'intérêt général ne peut être invoqué ici pour justifier une telle décision. L'intérêt général est de protéger la nature et de proposer un projet de territoire résilient et viable. Or ici, l'on détruit à la fois le vivant et l'on propose un projet d'inhumation de nos défunts qui n'est plus en phase avec les contraintes du territoire. Nous ne voyons pas l'intérêt général dans cela.

A travers notre mobilisation de Juzan à Anglet nous défendons une nature accessible pour toutes les générations : des plus jeunes aux plus âgés. Des futurs nés aux prochains défunts. Une nature pour tous, qui éduque, qui émerveille, qui protège, qui soigne. La

nature est nécessaire à tous, à tout âge. En choisissant de détruire une forêt pour inhumer nos morts, la mairie d'Anglet vient opposer les générations entre elles, plutôt que de les unir autour d'enjeux communs.

Pourtant, rien ne justifie une telle opposition, pas même des considérations techniques ou économiques. En effet, des solutions beaucoup moins consommatrices de foncier sont possibles à Anglet et pourraient permettre de répondre aux contraintes légales et démographiques, tout en tenant compte de la rareté foncière actuelle, et sans détruire d'espace naturel.

Ces solutions alternatives sont viables. Leur mise en place relève donc d'abord d'un choix politique. Un choix politique qui permettrait de faire évoluer des pratiques culturelles que notre territoire ne peut plus absorber. Qui créerait les conditions pour accueillir de nouvelles pratiques en phase avec notre siècle, tout en respectant et préservant la culture locale. Nous interrogeons donc la mairie d'Anglet sur la vision qu'elle souhaite porter de son territoire, sur la place de la nature et d'une société respectueuse du vivant dans cette vision.

Les alternatives se jouent à plusieurs niveaux ici. Tout d'abord, sur les modes d'inhumation. Certains modes sont beaucoup plus onéreux et artificialisants que d'autres. A ce titre, prévoir 76% de caveaux dans le projet d'extension est tout à fait à contre-temps du diagnostic pourtant fait par la mairie : on manque cruellement d'espace et il est nécessaire de rendre les cimetières accessibles pour tous, quels que soient leurs moyens. Pourquoi ne pas privilégier majoritairement les solutions des enfeux, des columbariums, et même de techniques plus innovantes et sobres comme l'humusation (cf cimetière de Soudé à Niort) ? En suivant cette logique, et comme le propose 5CLB, des espaces pourraient être ajoutés astucieusement en de nombreux endroits des cimetières existants sans sur-artificialiser. Cette diversification des modes d'inhumation permettrait de renaturer progressivement les cimetières existants, tout en augmentant la capacité d'accueil et les solutions d'inhumation, sans artificialiser plus.

L'alternative peut se faire également dans le paysage du cimetière. Comme le montre l'exemple du cimetière de Soudé à Niort, la mort et le respect d'un défunt n'ont aucune raison d'être synonymes d'artificialisation et de pollution des eaux. Elles peuvent au contraire être synonymes de création d'espaces vivants, d'îlots de fraîcheur, de zones de recueillement, d'espaces renaturés. A ce titre, le projet tel que proposé par la mairie est très artificialisant (allées surdimensionnées et artificialisantes, absence de végétation dense et stratifiée, étalement des caveaux), polluant (destruction de végétation pouvant filtrer l'eau, et pollution des sols par les solutions d'inhumation actuelles). Le projet va créer de nouveaux îlots de chaleur, qui empêcheront très vite les populations les plus fragiles de venir se recueillir dans ces espaces.

Enfin, c'est le choix du lieu lui-même qui peut être interrogé. Le dossier a effectivement envisagé plusieurs sites. Mais à la lumière des éléments que nous apportons, d'autres sites deviennent tout à fait viables et accessibles pour la mairie. En première ligne, le

parking de Blancpignon, qui pourrait accueillir un espace 100% enfeux, columbarium et espace renaturé propre à la promenade et au recueillement. Un autre terrain public serait celui des 4 Cantons, avec cette même volonté d'en faire un lieu intergénérationnel, une opportunité de grande renaturation et d'accueil des défunts, à travers des solutions naturelles et/ou très peu artificialisantes.

"

Bien cordialement,

Le collectif citoyen Juzan Vivant